



No de résolution
ou annotation

Province du Québec
Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes

Séance ordinaire du conseil municipal de L'Isle-aux-Allumettes tenue le 13 mai 2025 à 19h00 au bureau municipal.

La rencontre est ouverte au public et à laquelle sont présents son Honneur le maire Corey Spence et les conseillers Patrick Fleming, Ivan Schryer, Nancy McGuire, Brian Adam et Robert Chafe.

La Directrice générale, Alicia Jones, est présente.

1. Ouverture de la séance

Le maire souhaite la bienvenue à tous et déclare la réunion ouverte à 19h00.

2. Présence

La conseillère Mariette Sallafranque est absente.

3. Enregistrement de la séance

La réunion en cours est en cours d'enregistrement audio pour des fins administratifs.

4. Adoption de l'ordre du jour

064-25/05

Proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Schryer, d'adopter l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté

5. Adoption du procès-verbal

065-25/05

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par la conseillère McGuire, d'approuver le procès-verbal de la dernière séance régulière du conseil du 1^{er} avril 2025 tel que présenté.

Adopté

6. Déclaration de Conflit d'intérêts

Aucune.

7. Déclaration du maire

Le maire fait sa déclaration.

8. Questions du public

Aucune.

9. Correspondance

- Lettre du Club Lions de Chapeau et district demandant un don monétaire pour leur tournoi de pêche annuel

066-25/05

Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par le conseiller Chafe, d'approuver un don de 250 \$ au Club Lions de Chapeau et district en appui à leur tournoi de pêche 2025.

Adopté



No de résolution
ou annotation

10. Rapports des comités

Aménagement du territoire, urbanisme et règlements

La conseillère Mcguire, responsable du comité d'aménagement, d'urbanisme et de réglementation, donne un rapport verbal.

067-25/05

Règlement sur les roulottes – Modifications

Proposé par la conseillère McGuire, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver les modifications proposées au règlement sur les roulottes, en supprimant les frais exigés pour les roulottes de visite.

Adopté

Travaux publics

Le conseiller Schryer, responsable du comité des travaux publics, donne un rapport verbal.

068-25/05

État dangereux et inadéquat – Chemin Pembroke et Route 148

ATTENDU QUE le chemin Pembroke et la route 148 servent d'artère principale reliant la province de Québec à la province d'Ontario dans cette région;

ATTENDU QUE ces routes sont fortement utilisées par les résidents de L'Isle-aux-Allumettes et des municipalités avoisinantes, et de la MRC Pontiac pour se rendre au travail, accéder aux services essentiels et effectuer leurs activités quotidiennes;

ATTENDU QUE l'état actuel du chemin Pembroke et de la route 148 s'est considérablement détérioré, avec de nombreux nids-de-poule, fissures, surfaces inégales et un mauvais état général;

ATTENDU QUE le mauvais état de ces routes représente un risque sérieux pour la sécurité publique, incluant les automobilistes, cyclistes, piétons et le transport scolaire;

ATTENDU QUE ces voies de circulation sont également essentielles pour les services d'urgence, la livraison de marchandises et le tourisme, tous étant négativement affectés par les conditions dangereuses;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités de la MRC Pontiac dépendent de ces routes pour leur connectivité économique et sociale, et que la dégradation de l'infrastructure compromet le développement régional de l'ouest du Québec;

IL EST DONC RÉSOLU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes dépose officiellement une plainte auprès du Ministère des Transports et de la Mobilité durable (MTMD) et demande au Ministère de :

- Reconnaître l'urgence des réparations et du resurfaçage du chemin Pembroke et de la route 148 dans notre région;
- Prioriser le financement et l'échéancier pour la réhabilitation de ces corridors de transport essentiels;
- Consulter et communiquer avec les municipalités locales, incluant L'Isle-aux-Allumettes, concernant les échéanciers des projets et la coordination;
- Fournir des mesures de sécurité temporaires ou des réparations provisoires en attendant les améliorations permanentes.

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QU'une copie de cette résolution soit transmise au ministre des Transports et de la Mobilité durable, au député de Pontiac, André Fortin, au ministre responsable de l'Outaouais, Mathieu Lacombe, à la MRC Pontiac ainsi qu'à toutes les municipalités avoisinantes concernées par l'état de ces routes.

Adopté

Appels d'offres – Lignes jaunes

Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par la conseillère McGuire, d'aller de l'avant avec un appel d'offres pour la peinture des lignes jaunes requises ainsi que du passage piéton discuté sur la rue St-Jacques.

Adopté

070-25/05

Vente du camion pick-up

Proposé par le conseiller Schryer, appuyé par le conseiller Fleming, de procéder à la vente du GMC Sierra 2011 usagé par voie d'enchères publiques avec mise de réserve, tel que discuté.

Adopté

Communauté, culture et loisirs

Le conseiller Chafe, responsable du comité Communauté, culture et loisirs, donne un rapport verbal.

Revitalisation

En l'absence de la conseillère Sallafranque, responsable du comité de revitalisation, le conseiller Chafe donne un rapport verbal.

071-25/05

Comité de participation citoyenne

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes a lancé un programme de participation citoyenne, en partenariat avec un financement de contrepartie offert par le programme FRR2 de la MRC Pontiac, invitant le public à soumettre des propositions de projets visant à améliorer la vie communautaire;

ATTENDU QU' un comité de sélection de projets a été formé pour examiner et présélectionner les propositions admissibles selon des critères établis par la municipalité et la MRC Pontiac;

ATTENDU QUE les projets présélectionnés ont été présentés au public pour un vote, et que les citoyens de la municipalité ont participé au processus de sélection;

ATTENDU QUE le projet ayant reçu le plus de votes est l'installation d'une génératrice permanente au Centre communautaire Harrington afin d'assurer une source d'alimentation d'urgence lors de pannes de courant;

IL EST DONC RÉSOLU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes approuve officiellement la réalisation du projet sélectionné — soit l'installation d'une génératrice au Centre communautaire Harrington;

IL EST ÉGALEMENT RÉSOLU QUE les travaux doivent être complétés au plus tard le 31 décembre 2025, et que toutes les étapes nécessaires pour l'approvisionnement, l'installation et l'inspection soient effectuées conformément aux procédures municipales et aux règlements de sécurité;

Adopté

Sécurité publique

Le conseiller Fleming, président du comité de la sécurité publique, étant absent, le maire présente un rapport verbal.

072-25/05

Bâtiment – Site de la tour

Proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver l'achat et l'installation d'un bâtiment préfabriqué requis pour le nouveau site de la tour, afin d'y loger l'équipement nécessaire, tel que discuté.

Adopté



No de résolution
ou annotation

073-25/05

Améliorations aux casernes de pompiers

Proposé par le conseiller Fleming, appuyé par le conseiller Schryer, d'approuver les améliorations requises pour les casernes de pompiers de Chapeau et de Chichester, selon le budget disponible.

Adopté

Administration

Le conseiller Adam, responsable du comité d'administration, donne un rapport verbal.

074-25/05

Liste des propriétés à vendre pour non-paiement de taxes

Le directeur général/greffier-trésorier soumet au Conseil, pour examen et considération, une liste des taxes foncières dues à la Municipalité en date du 11 septembre 2025, afin de respecter les exigences de l'article 1022 du Code municipal du Québec;

Il est donc proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer et résolu :

- Que ladite liste soit approuvée par le Conseil et que le directeur général/greffier-trésorier prenne les mesures nécessaires pour que la MRC Pontiac procède à la vente de toutes les propriétés de la municipalité dont les taxes n'ont pas été acquittées.

Adopté

075-25/05

Vente pour taxes – Mandat d'un représentant

ATTENDU QUE la Municipalité de L'Isle-aux-Allumettes peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour non-paiement de taxes municipales, conformément à l'article 1038 du Code municipal;

ATTENDU QUE certains immeubles seront mis en vente pour non-paiement de taxes, et ce, conformément à la résolution no 075-25/05;

ATTENDU QUE le Conseil juge opportun d'autoriser le directeur général à enchérir et acquérir certains immeubles mis en vente pour non-paiement de taxes;

Il est proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller Schryer et résolu que :

- Conformément aux dispositions du Code municipal, le Conseil autorise le directeur général à enchérir, au nom de la Municipalité, sur certains immeubles faisant l'objet de la vente pour taxes qui aura lieu le 11 septembre 2025, et ce, jusqu'à concurrence des montants dus en capital, intérêts et frais.

Adopté

076-25/05

Congrès de la FQM

Proposé par le conseiller Adam, appuyé par le conseiller McGuire, d'approuver la participation des conseillers Brian Adam et Robert Chafe au congrès 2025 de la FQM à Québec.

Adopté

11. Comptes payables mensuels

La liste des comptes payables pour le mois d'avril est présentée.

12. Questions du public

Aucune.



No de résolution
ou annotation

077-25/05

13. Varia

Aucune.

14. Huis-clos

Pas nécessaire.

15. Date de la prochaine réunion

La prochaine réunion ordinaire aura lieu le mardi 3 juin 2025 à 19h00 au bureau municipal.

16. Clôture de la réunion

Proposé par le conseiller Chafe, appuyé par le conseiller Schryer, que la séance soit levée à 19h40.

Adopté

Directrice générale / Greffière-trésorière

Maire

Je, *Corey Spence*, maire, atteste que la signature du procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient, conformément à l'article 142 (2) du Code municipal.